

RCS : NICE Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00286 Numéro SIREN : 445 359 730 Nom ou dénomination : ACC DISTRIBUTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2018 sous le numéro de dépôt 11084

« ACC DISTRIBUTION »

Société à Responsabilité Limitée au capital de 100.000 €

Siège social : 10, Impasse Guidotti

06300 NICE

R.C.S. NICE 445 359 730

11084

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MAI 2018**

L'An Deux Mille Dix-Huit,
Le trente et un mai,
A 18 heures.

Les associés de la Société « ACC DISTRIBUTION » Société à Responsabilité Limitée au capital de 100.000 € divisé en 2.000 parts sociales de 50 € chacune, se sont réunis au siège social à NICE (06300) 10, Impasse Guidotti, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation faite par la gérante, conformément à la loi.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé présent ou représenté en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Madame Angélique MAZZACORI, associée-gérante.

Les associés présents ou représentés détiennent ensemble le nombre de parts requis pour la tenue d'une Assemblée générale ordinaire.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et habilitée à prendre toute décision ordinaire.

La présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence,
- le rapport de gestion de la gérance au 31 décembre 2017,
- le rapport spécial de la gérance au 31 décembre 2017,
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 décembre 2017,
- le texte des résolutions qui seront soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

LF

LF

AS

AD7.

- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Approbation de ces comptes et du rapport au 31 décembre 2017,
- Quitus de la gérance,
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code Commerce.

Puis lecture est donnée du rapport de gestion et du rapport spécial.

La discussion générale est ouverte. Diverses observations sont échangées. Finalement, personne ne demandant plus la parole, la gérance met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve ledit rapport ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 18.178,19 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier, définitif et sans réserve à la gérante pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LF LF AS ADN

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice soit 18.178,19 € de la façon suivante :

• Résultat bénéficiaire de l'exercice	18.178,19 €
• Report à Nouveau 2017 CR	5,07 €
	<u>18.183,26 €</u>
 * Distribution de dividendes	 18.180,00 €
* REPORT A NOUVEAU 2018 CR	3,26 €
	<u>18.183,26 €</u>

L'Assemblée Générale constate que le dividende par part sociale est de 9,09 € pour chacune des 2.000 parts sociales composant le capital de la société.

Conformément aux dispositions fiscales en vigueur, ce dividende brut, au profit des porteurs de parts personnes physiques, fait l'objet d'un prélèvement social de 17,20 %.

Selon les dispositions du code général des impôts, les personnes physiques, fiscalement domiciliées en France, sont assujetties à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,80 %.

Ce prélèvement constituera à ce taux forfaitaire, l'imposition définitive de la personne physique intéressée ou s'imputera, sur option expresse et irrévocable, sur l'impôt sur le revenu calculé au taux progressif avec l'abattement prévu par les textes.

Les dividendes seront mis en paiement dans les 6 mois à compter du jour de l'assemblée.

L'Assemblée Générale donne acte du rappel fait par la gérante sur le montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

	Dividendes par part
• <i>AU TITRE DE L'EXERCICE 2014</i>	7,500 €
• <i>AU TITRE DE L'EXERCICE 2015</i>	2,150 €
• <i>AU TITRE DE L'EXERCICE 2016</i>	5,918 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LF¹ LF AS ADN

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée, les associés concernés n'ayant pas pris part au vote.

*_*_*_*_*_*_*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés présents.

Lionel FORTE

Associé

Angélique MAZZACORI

Présidente

Aurélie SIMONUTTI

Associée

Linda FORTE

Associée

Désignation de l'entreprise : ACC DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2 	
Adresse de l'entreprise 10 IMPASSE GUIDOTTI		06300 NICE	Durée de l'exercice précédent * 1 2
Numéro SIRET * 4 4 5 3 5 9 7 3 0 0 0 0 1 4			Néant ☐ *
Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 7 			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	
	Frais de développement *	CX	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	465
	Fonds commercial (1)	AH	32 900
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	7 348
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	
	Terrains	AN	
	Constructions	AP	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	70 693
	Autres immobilisations corporelles	AT	45 630
Immobilisations en cours	AV		
Avances et acomptes	AX		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
	Autres participations	CU	65
	Créances rattachées à des participations	BB	
	Autres titres immobilisés	BD	
	Prêts	BF	
Autres immobilisations financières *	BH	84 878	
TOTAL (II)		BJ	241 980
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	
	En cours de production de biens	BN	
	En cours de production de services	BP	
	Produits intermédiaires et finis	BR	
	Marchandises	BT	63 806
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	39 016
	Autres créances (3)	BZ	33 100
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	
Disponibilités	CF	1 238	
CHARGES	Charges constatées d'avance (3)*	CH	9 787
	TOTAL (III)	CJ	146 947
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	388 927
		1A	134 318
			254 609
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			
(3) Part à plus d'un an :		CR	84 878
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **ACC DISTRIBUTION**Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :100.000...)	DA	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	5	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	18 178	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (II)	DL	128 183	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (III)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	14 938	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 397	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	476	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	87 292	
	Dettes fiscales et sociales	DY	20 042	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 280	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	126 426		
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	254 609		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	123 339	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	5 055		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

EBP Informatique 2018

ADN

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

- EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : ACC DISTRIBUTION					Néant ☐ *			
		Exercice N				Total		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	533 712	FB		FC	498 379	
	Production vendue	} biens * services *	FD	339 610	FE		FF	339 610
			FG	1 019	FH	870	FI	37 221
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	874 341	FK	870	FL	875 210	
	Production stockée *				FM	5 180		
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	3 998		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	22 348		
	Autres produits (1) (11)				FQ	20		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	906 756
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	390 033
	Variation de stock (marchandises)*						FT	7 292
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	14 580
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(2 288)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	250 119
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	4 481
	Salaires et traitements *						FY	117 704
	Charges sociales (10)						FZ	30 210
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	24 012
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	25 332
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	865 995
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	40 762
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	1
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	1
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	9 698
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 764
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	11 462
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(11 461)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	29 301	

ADN

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise ACC DISTRIBUTION		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	7 657	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	726	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	8 383	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(8 383)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 740	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	906 758	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	888 579	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	18 178	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP HQ	94 315	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	19 075	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	AMENDES CODE DE LA ROUTE & PENALITES DE RETARD	517		
	IND. RESILIATION TELEPHONIE SCT TELECOM (Q-P 2017)	799		
	RAPPEL SOUS-TRAITANCE ALPA INDUSTRIE	4 800		
	IND. RESTITUTION VEHICULE DE LOCATION	1 223		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

ADN

10, impasse Guidotti
06300 NICE

ANNEXE COMPTABLE
EXERCICE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017 :

SOMMAIRE	INFORMATIONS	
	PRODUITES	NON PRODUITES
<u>I-REGLES ET METHODES COMPTABLES</u>		
Méthodes d'évaluation	X	
Calcul des amortissements et des provisions	X	
Changement de méthode		X
Dérogations		X
Informations complémentaires	X	
<u>II-COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT</u>		
Etat de l'actif immobilisé (renvoi imprimé fiscal n°2054)		X
Etat des amortissements (renvoi imprimé fiscal n°2055)		X
Etats des provisions (renvoi imprimé fiscal n°2056)		X
Etat des échéances des créances et des dettes (renvoi imprimé fiscal n°2057)		X
Informations complémentaires sur:		
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan		X
Frais d'établissement		X
Frais de recherche et de développement		X
Fonds commercial	X	
Charges à payer	X	
Produits à recevoir	X	
Charges constatées d'avance	X	
Produits constatés d'avance		X
Charges à répartir sur plusieurs exercices		X
Composition du capital social	X	
Différence d'évaluation sur éléments fongibles		X
Ventilation du chiffre d'affaires net	X	
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		X
<u>III-ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</u>		
Crédit bail	X	
Engagements financiers		X
Engagements de retraite		X
Dettes garanties par des sûretés réelles	X	
Incidence des évaluations fiscales dérogatoires		X
Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		X
Rémunérations des dirigeants	X	
Effectif moyen	X	
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société		X
Liste des filiales et participations		X
<u>IV-INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</u>		
Produits et charges exceptionnels (renvoi imprimé fiscal n°2053)		X
Transferts de charges	X	
Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières		X
<u>V-TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES</u>		
		X

ADN

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de **254 609 Euros** et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de **875 210 Euros** et dégageant un bénéfice de **18 178 Euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables édictées par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base:

- *continuité de l'exploitation,
- *indépendance des exercices,
- *permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de méthode n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

Seules sont exprimées les informations significatives.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELLE:

Les compte arrêtés au 31/12/2017 incluent le produit à recevoir du montant de **6 366 Euros** correspondant au Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi dégagé au titre de 2017. Ces fonds sont destinés à être réinvestis dans les ressources humaines de l'entreprise.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN :

1/ composition du capital social

TITRES	VALEUR NOMINALE		NOMBRE DE TITRES	
	début exercic	fin exercice	début exercice	fin exercice
parts sociales	50 €	50 €	2000	2000

2/ fonds commercial

nature	montant des éléments				dépréciation
	achetés	réévalués	reçus en apports	global	
éléments incorporels			32 900 €	32 900 €	0 €

Le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée, il n'a donc pas fait l'objet d'un amortissement.

3/ autres immobilisations incorporelles

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 4°)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

nature	valeur d'amortissement	taux d'amortissement
logiciel KEZIA	465 €	100%
marque déposée "A l'Ombre du Caféier "	98 €	100%
création site internet "A.O.C."	6 600 €	33%

4/ immobilisations corporelles

En raison de la taille de l'entreprise ainsi que la nature de ses immobilisations, les nouveaux règlements CRC n°2002-10 du 12 décembre 2002 et n°2004-06 du 23 novembre 2004 concernant notamment la décomposition des immobilisations corporelles, n'ont pas été appliqués,

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée de vie prévue :

- * Distributeurs Automatiques Boissons Chaudes et Froides, Confiseurs et Autres D.A. : de 1 à 5 ans
- * Fontaines à eau : 5 ans
- * Machines à café : de 1 à 5 ans
- * Matériels D.A. : de 3 à 5 ans
- * Autres matériels d'exploitation : de 3 à 5 ans
- * Agencements, installations : de 5 à 10 ans
- * Matériel de Transport : 5 ans
- * Matériel informatique et de bureau : de 3 à 5 ans
- * Mobilier : de 3 à 5 ans

5/ créances immobilisées

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 4°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

- * Dépôts Fontaines à eau chez clients (dépréciation selon durée moyenne de détention : 5 ans)
- * Dépôts Machines à café chez clients (dépréciation selon durée moyenne de détention : 5 ans)

6/ évaluation des matières et marchandises

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 1°)

Les stocks de matières et autres approvisionnements sont évalués au coût d'achat.

7/ évaluation des créances et des dettes

Seules les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable. Les créances ont été évaluées à leur valeur nominale.

Le cas échéant, elles ont fait l'objet d'une dépréciation par voie de provisions pour tenir compte du risque de non-recouvrement.

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice figurent en compte de tiers ou en charges à payer au passif du bilan.

8/ stocks :

Les stocks de marchandises et autres approvisionnements sont évalués au coût d'achat.

9/ évaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les coûts des frais accessoires relatifs à l'acquisition de ces valeurs mobilières de placement ont été intégrés.

10/ disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

11/ produits à recevoir

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan

Montant

Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	334 €
Autres créances	21 177 €
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	

Total 21 511 €

12 / charges à payer

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan

Montant

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	536 €
Emprunts et dettes financières diverses	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	330 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 589 €

Dettes fiscales et sociales	5 572 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

Total 11 027 €

13/ charges et produits constatés d'avance

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Charges constatées d'avance

Montant

Charges d'exploitation	9 787 €
Charges financières	
Charges exceptionnelles	

Total 9 787 €

Produits constatés d'avance

Montant

Produits d'exploitation	
Produits financiers	
Produits exceptionnels	

Total 0 €

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

14/ ventilation du chiffre d'affaires net

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24-21°)

Répartition par secteur d'activité Montant

	Montant	
ventes de café (grain, dosettes et capsules)	415 879 €	48%
ventes autres denrées alimentaires et boissons	54 446 €	6%
ventes d'autres marchandises	321 €	0%
locations ventes de fontaines à eau, machines à café et distributeurs automa	63 066 €	7%
recettes des ventes par automates et par machines à café professionnelles	339 610 €	39%
prestations de services	1 889 €	0%

Total 875 210 €

15/ rémunération des dirigeants

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24-18°)

Rémunérations allouées aux membres Montant

Montant

des organes de direction ou de gérance	29 742 €
des organes d'administration	
des organes de surveillance	

Total 29 742 €

16/ effectif moyen

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24-22°)

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	5	
Ouvriers		
Total	6	0

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

17/ dettes garanties par des sûretés réelles

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24-8°)

Montant restant dû en capital :

Montant

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 858 €
Emprunts et dettes financières divers :	

Total 9 858 €

En ce qui concerne les emprunts en cours, les intérêts et autres frais annexes restant à échoir au 31/12/2017 reviennent au montant total de :

319 €

19/ crédit bail

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 53)

crédits baux mobiliers relatifs à des matériels d'exploitation et de transport

valeur d'origine	245 862 €
cumuls amortissements en fin d'exercice	134 590 €

valeur nette comptable en fin d'exercice	111 272 €
--	-----------

cumuls redevances payées en fin d'exercice	152 158 €
--	-----------

redevances restant à payer	
- à un an au plus	85 331 €
- entre 1 et 5 ans	71 934 €
- à plus de 5 ans	
Total	157 265 €

valeur résiduelle (option d'achat fin de contrat)	7 614 €
---	---------

montant en charge sur l'exercice	106 382 €
----------------------------------	-----------

ADN

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

20/ produits et charges exceptionnels

(Arrêté du 27 avril 1982)

(renvoi imprimé fiscal n° 2053)

21/ transferts de charges

(Arrêté du 27 avril 1982)

nature	montant
transferts de charges d'exploitation	19 075 €

certifié conforme